



## OFFRE D'EMPLOI

### LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GENAPPE RECRUTE DANS LE CADRE DU GAL PAYS DES 4 BRAS, UN CHARGÉ DE MISSION « TOURISME » (H/F) À MI TEMPS

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des 4 Bras, qui regroupe les communes de Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville, nécessite plusieurs chargés de mission pour mener à bien sa Stratégie de Développement Local.

**Contexte:** L'action du GAL s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER et est financée par la Région wallonne, le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et les 3 communes du territoire. Dans le cadre de ce programme qui soutient le développement durable des territoires ruraux et fédère les acteurs locaux, le GAL Pays des 4 Bras mène des projets de développement rural dans diverses thématiques (Agriculture, Mobilité, Tourisme, Formation, Culture et économie créative).

**Mission:** Dans le cadre de la Stratégie de Développement Local, le chargé de mission sera responsable de la mise en œuvre et du suivi du projet «TOURISME» et aura pour mission de :

- Développer des activités touristiques en lien avec le tourisme vert, le terroir, le patrimoine culture-historique et l'identité territoriale des territoires du GAL
- Mettre en réseau le potentiel touristique en utilisant les attractions phares pour jouer le rôle de locomotives
- Mettre en valeur les acteurs touristiques du territoire
- Associer le tourisme aux nouvelles technologies (NTIC)
- Assurer la communication et la promotion sur le projet,
- Assurer des permanences
- Effectuer une veille stratégique sur les initiatives existantes et sur les financements possibles à toutes les échelles de territoire (communes, provinces, région),
- Organiser et animer des réunions avec les parties prenantes,
- Assurer le suivi administratif et financier du projet,
- Collecter les données nécessaires pour l'évaluation et le suivi du projet : indicateurs de suivi, de réalisation et de résultat.

Le/la chargé(e) de mission est responsable de la mobilisation des partenaires du projet, de la mise en œuvre du projet, de la réalisation des actions et de l'atteinte des résultats. A ce titre, il/elle est le/la responsable du projet, sous la responsabilité de la coordinatrice du GAL.



**Profil:** Esprit d'équipe ▪ Autonomie et capacité à prendre des initiatives ▪ Bonnes qualités relationnelles ▪ Tempérament dynamique et proactif, et capacité de mobiliser les partenaires ▪ Expérience en animation de réunion et en gestion de projet ▪ Esprit de synthèse et d'analyse ▪ Compétences rédactionnelles ▪ Connaissance des outils bureautiques courants ▪ Permis B et véhicule personnel ▪ Disponibilité à travailler en soirée (occasionnellement) et le week-end ▪ La connaissance du milieu rural, du territoire du GAL et des acteurs locaux concernés est un atout.

**Formation/expérience :** Bachelier en tourisme, en communication/relations publiques ▪ Une expérience professionnelle en lien avec la thématique du projet est indispensable.

**Lieu de travail :** « Le 38 », Syndicat d'Initiative de Genappe, Rue de Bruxelles, 38 – 1470 Genappe

**Contrat :** Régime de travail : mi temps (19h/semaine) Type : Contrat à durée déterminée (6 mois) en vue d'un contrat à durée indéterminée jusqu'à la fin de la période de programmation des Fonds européens et wallons (fin 2020) Rémunération : échelle barémique 4.1 de la commission paritaire 329.02 RW.

**Modalités de candidature :** Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à Madame Sarah Hermans, Présidente du Syndicat d'Initiative de Genappe. Pour le **mercredi 26 décembre 2018** au plus tard et sont à transmettre exclusivement par mail à l'adresse du Relais du Visiteur : [tourisme.paysdes4bras@gmail.com](mailto:tourisme.paysdes4bras@gmail.com) sous la forme d'un fichier PDF unique reprenant la lettre de motivation puis le CV et nommé « NOM\_prénom\_CT », en mentionnant en objet du mail : «candidature Tourisme + vos nom et prénom».

**Procédure de sélection :** Les candidats retenus seront convoqués pour un examen écrit à la date du vendredi 4 janvier 2019 à 10h. Les candidats retenus passeront un deuxième examen oral le mardi 8 janvier 2019 à partir de 17h.

**Engagement :** L'engagement est prévu à partir du 14 janvier 2019.

**Renseignements :**

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter le Syndicat d'Initiative au 067/77 23 43.